Parlement européen

COMPTE RENDU DE REUNION DE COMMISSION ITRE

Participants :

- 4 eurodéputés PPE
- 2 eurodéputés Renew
- 2 eurodéputés les Verts
- 1 eurodéputée S&D
- 1 eurodéputée ECR
- 1 eurodéputée PfE
- 1 eurodéputé The Left

La commission ITRE s'est réunie ce dimanche 15 novembre pour la première fois depuis la publication du règlement EDAR sur la gouvernance de l'Union de l'énergie par la Commission. Le président Borys Budka a expliqué aux eurodéputés le déroulement de la phase des amendements et trilogues, et les thèmes qui seront prioritairement traités par la commission ITRE (souveraineté énergétique, compétitivité industrielle, précarité énergétique, innovation et recherche). Il dit se tenir à disposition pour toutes questions et doutes sur la démarche à suivre pour la phase des amendements.

La commission ITRE s'est par la suite attachée à discuter des positionnements des différents partis sur les thèmes précédemment cités.

Souveraineté énergétique et mix énergétique

PPE, ECR et PfE se prononcent en faveur de la reconnaissance du nucléaire parmi les énergies bas-carbone essentielles pour atteindre les objectifs de décarbonation et de son potentiel pour réduire la dépendance liée aux importations fossiles. Ils s'opposent plus précisément à un seuil du nucléaire dans les bouquets énergétiques nationaux.

De façon plus nuancée, Renew, S&D, les Verts et The Left s'opposent à la comptabilisation du nucléaire comme une énergie bas carbone équivalente aux énergies renouvelables. Bien qu'étant favorables à une utilisation du nucléaire, ils craignent que la classification de celui-ci parmi les énergies bas-carbone ne mènent les Etats à baisser leurs objectifs en termes d'énergies renouvelables. The Left et les Verts insistent sur le caractère « non durable » du nucléaire qui ne permet pas de le classifier au même rang que les énergies renouvelables.

PPE et S&D ouvrent la voie à un compromis qui permette de classifier le nucléaire comme une « énergie de transition », qui ne nuise pas aux objectifs d'énergies renouvelables.



Tous les partis semblent d'accord pour une meilleure identification dans le Règlement EDAR des sources de dépendance de l'Union Européenne.

Compétitivité industrielle

PPE insiste sur le fait que les entreprises européennes ne sont pas aussi compétitives à l'export que leurs concurrentes à cause des coûts élevés de l'énergie. La priorité est de produire de l'énergie en Europe et de miser sur l'électrification pour faire baisser les coûts de l'énergie. S&D, les Verts et Renew soutiennent les objectifs d'électrification, jugés cruciaux pour le prix de l'énergie et la compétitivité des entreprises.

Les Verts appellent également à ne pas opposer compétitivité et transition énergétique et rappellent le besoin d'une énergie qui soit abordable, stable et prévisible. Ils saluent également la transformation des PNEC en plans d'investissements, ce qui permet un meilleur soutien à l'industrie.

PfE à l'inverse exprime sa réticence et affirme qu'aucun lien direct ne peut être fait entre électrification et compétitivité. La Commission impose aux Etats Membres un rythme d'électrification qui peut ne pas être soutenable pour certains pays.

S&D, PPE et les Verts expriment leur désaccord sur ce point en pointant la prise en compte par la Commission des spécificités nationales et les objectifs d'électrification différents selon les Etats. PPE rappelle que les objectifs sont fixés au niveau de l'Union, ce qui laisse de la marge de manœuvre aux Etats.

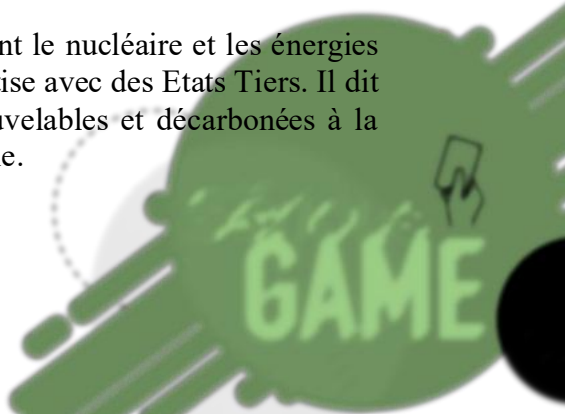
Précarité énergétique

Tandis que pour le PPE précarité énergétique et compétitivité vont de pair car les deux dépendent des prix de l'énergie, le S&D et les Verts souhaitent la mise en place d'un réel plan de réduction de la précarité énergétique contraignant dans le Règlement EDAR afin d'agir sur les problèmes structurels menant à la précarité énergétique. Ils critiquent le choix de la Commission de ne traiter la précarité énergétique que dans le cadre de la compensation allouée par le fonds social européen (FSE).
Les Verts se montrent aussi sceptiques vis-à-vis des clauses de crise introduites à l'article 16 du Règlement EDAR susceptible de permettre aux Etats de ne pas atteindre leurs objectifs.

Pour ECR, la précarité énergétique est un enjeu essentiel du texte et rejoint le PPE dans la volonté de réduction des coûts de l'énergie. ECR et PPE déclarent être fermement opposés à toute suppression des clauses de crise en ce qu'elles permettent de prendre en compte les conjonctures traversées par les Etats Membres. PPE insiste sur le fait que l'état de crise d'un Etat Membre est déclaré de façon collégiale avec la Commission et que cela n'est pas une décision unilatérale.

Innovation et recherche

Le PPE est favorable à tous les programmes de recherches visant le nucléaire et les énergies bas carbone comme l'hydrogène, ainsi qu'aux échanges d'expertise avec des Etats Tiers. Il dit privilégier la recherche et l'innovation dans les énergies renouvelables et décarbonées à la recherche dans les technologies de stockage et de captage carbone.



Proche de la position du PPE, le groupe S&D dit l'importance de l'investissement dans les technologies décarbonées.

The Left se dit totalement contre le financement de la recherche dans le technosolutionnisme mais favorable aux échanges d'expertise tant que ceux-ci permettent des innovations dans les énergies renouvelables.

Pour les Verts, les investissements dans la recherche et l'innovation vers les énergies décarbonées ne doit pas réduire les investissements alloués aux renouvelables et à l'électrification. Les technologies de stockage et de captage carbone peuvent être intéressantes pour certaines industries fortement carbonées mais ne doivent pas devenir des « permis de polluer ». En ce qui concerne l'échange d'expertise, le groupe exprime sa volonté de transparence quant aux savoirs échangés et appelle à protéger les technologies européennes.

Le groupe Renew appelle également à protéger les technologies européennes dans les échanges d'expertise. Il est favorable aux investissements dans la recherche liée au stockage d'énergie afin de développer de nouvelles batteries plus performantes.

Enfin, le groupe ECR se dit très en accord avec le financement de la recherche visant le nucléaire et le développement de nouvelles technologies.

